



Paris, le 11 mars 2019

Madame Élisabeth BORNE

Ministre chargée des Transports

246 boulevard Saint-Germain

75700 PARIS

Madame la Ministre,

Suite aux politiques nationales successives (RGPP, MAP) visant à diminuer les effectifs dans la Fonction publique de l'État, ce sont plus de 1 100 emplois qui ont disparu de 2008 à 2016 à la DGAC et à l'ENAC, soit 10% des effectifs. Cette baisse des effectifs a pu être stoppée grâce à l'action des organisations syndicales de la DGAC en 2016.

Pour autant, la charge de travail reposant sur les agents de la DGAC n'a fait que croître ces dernières années, quel que soit le corps de métier et quelle que soit la direction, notamment du fait de la forte augmentation du trafic (+12% depuis début 2016).

Devant accompagner cette hausse du trafic aérien, mais aussi l'étude et la mise en œuvre des nouveaux systèmes techniques, les nouveaux domaines de surveillance, les nouvelles missions de sécurité informatique, les nouvelles réglementations européennes, ou les réorganisations constantes des services, les agents de la DGAC que nous représentons demandent des moyens humains supplémentaires pour assurer leurs missions correctement.

Les personnels subissent de plein fouet une dégradation de leurs conditions de travail et déjà plusieurs services ne peuvent plus assurer correctement leurs missions ni rendre le niveau de service adapté.

Les organisations syndicales signataires de ce courrier demandent la prise en compte de la spécificité de la DGAC avec la croissance de ses activités et la particularité de son financement par un budget annexe. Elles demandent, dès l'année 2020, une hausse du schéma d'emplois de la DGAC au bénéfice de toutes les catégories de personnels.

Veillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

USAC-CGT

SNCTA SNPL

UNSA Aviation Civile

FEETS-FO

SPAC-CFDT